

M. WALSH: Si l'honorable député qui vient de parler prenait la peine d'étudier les faits un peu plus à fond, il ne serait pas aussi prodigue de ses suggestions. En voici un cas. Un octroi fut accordé au Pacifique-Canadien relativement à la construction de la voie au Pas du Nid-de-Corbeau, où les deux réseaux étaient intéressés. Cet octroi doit apparaître au compte du Pacifique-Canadien. Le revers de la médaille comporte la réduction dans le tarif de ce réseau pour le transport de marchandises. Ce fait sera-t-il aussi consigné à l'annexe? Est-ce juste d'enregistrer l'un sans l'autre? Je suis d'avis que ce mode de procéder est tout à fait injuste pour les deux réseaux...

Une VOIX: J'espère qu'ils le démontreront.

M. WALSH: Si je prête une somme d'argent et reçois en retour quelque faveur d'une nature quelconque, sûrement, si je tiens compte de l'un, je devrais également mentionner l'autre.

L'hon. M. HOWE: L'honorable député soutient-il qu'il s'oppose à ce que cet article soit inséré, qu'il ne veut rien voir consigner?

M. WALSH: Je m'oppose à ce que cet article soit inséré dans le bill.

L'hon. M. CAHAN: Il n'a aucun rapport avec lui.

M. WALSH: Il n'est d'aucun effet. Il ne fait pas partie du bill. Il tranche sur le reste. Il n'a pas sa place ici et nulle part ailleurs.

L'hon. M. HOWE: Mon honorable ami veut-il proposer qu'il soit retranché?

M. WALSH: Je demanderais qu'on le retranche.

L'hon. M. HOWE: Eh bien, que l'honorable député le propose.

M. WALSH: Je fais donc une motion en ce sens et je remercie le ministre des Transports de me témoigner cette confiance. Je propose:

Que l'article 24 soit rayé de ce bill.

Le comité désire-t-il que je fasse valoir mes motifs?

Quelques VOIX: Non.

Quelques hon. MEMBRES: Aux voix!

M. le PRESIDENT: L'article 24 sera-t-il adopté?

M. BEAUBIEN: Monsieur le président, avant l'adoption de l'article 24...

M. WALSH: Je n'ai pas encore repris mon siège. Le ministre m'a demandé si je propose-
[M. Dupuis.]

rais de biffer l'article. Je suis disposé à le faire si le ministre le veut.

L'hon. M. HOWE: Je suis prêt à voter contre, mais cela pourrait être une manière de connaître sans tarder l'opinion du comité.

M. WALSH: Je me permets de faire observer que je désire voir biffer cet article du projet de loi parce qu'il est absolument injuste à l'égard des deux réseaux de chemins de fer.

M. RYAN: L'honorable député voudra-t-il me permettre de lui poser une question? Prétend-il qu'un membre quelconque du comité ait été inspiré par des motifs d'ordre politique au sujet de cet article?

M. WALSH: Certainement, c'est mon avis.

M. RYAN: A quel point de vue? Quand a-t-on soulevé des questions politiques dans ce comité?

M. WALSH: L'honorable député était membre de ce comité.

M. RYAN: Oui.

M. WALSH: L'honorable député peut-il exposer les raisons qui l'ont porté à voter en faveur de cet article?

M. RYAN: Mes raisons se trouvent dans l'article même. Il s'explique de lui-même.

M. WALSH: Exposez vos raisons.

M. RYAN: C'est pour montrer au peuple de notre pays ce qui a été fait pour tous les chemins de fer, non seulement pour le réseau national. L'article s'explique de lui-même.

M. BEAUBIEN: L'honorable député de Mont-Royal (M. Walsh) a accusé des membres du comité des chemins de fer de faire de la politique. Si j'étais aussi malveillant que lui, je l'accuserais probablement de pécher de la même manière. Depuis que le ministre des Transports a présenté ce bill à la Chambre, le chef de l'opposition (M. Bennett) et l'honorable représentant de Saint-Laurent-Saint-Georges (M. Cahan) ont soutenu aux membres du comité qu'il était nécessaire de donner une idée bien claire au peuple canadien de sa mise de fonds dans les chemins de fer de ce pays. Si on veut renseigner exactement le peuple, soit au moyen de ce bill, soit par des comptes publics, il faudra faire un relevé fidèle de toutes les subventions versées à tous les chemins de fer au Canada. Je n'ai pas mission de défendre les Chemins de fer nationaux ou le Pacifique-Canadien. Cet article est inséré dans le but de satisfaire mes honorables amis et de peindre la situation fidèlement au peuple canadien. On n'y parviendrait pas si on indiquait les sommes versées aux Chemins de fer nationaux